

DECISION DU PRESIDENT

PORTANT CRÉATION D'UNE VACATION POUR L'INTERVENTION DE MADAME CÉCILE LADJALI, AUTRICE, À LA MÉDIATHÈQUE SIMONE VEIL À ALFORTVILLE

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020-1 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n° CT2020-2/020-1 du 15 juillet 2020 relative aux attributions déléguées au Président ;

CONSIDERANT que dans le cadre de la promotion de la littérature, l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir souhaite proposer une rencontre avec un auteur aux usagers des médiathèques ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recourir à un intervenant extérieur pour l'organisation de cette rencontre ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer une vacation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation de quatre services est créée pour l'intervention de Madame Cécile Ladjali, autrice, pour la présentation de son dernier roman « la fille de personne » à la médiathèque Simone Veil à Alfortville le vendredi 9 octobre à 20h.

ARTICLE 2 : Le montant de cette vacation s'élève à deux cent-quatre-vingt euros (280€).

ARTICLE 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/20
Accusé réception le	08/10/20
Numéro de l'acte	DC2020/596
Identifiant télértransmission	094-200058006-20201001-lmc119550-AU-1-1

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 6 octobre 2020.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	08/10/20
Accusé réception le	08/10/20
Numéro de l'acte	DC2020/596
Identifiant télétransmission	094-200058006-20201001-lmc119550-AU-1-1